



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la  
région Occitanie

### A retenir

#### MILDIU

Surveillez les prévisions météorologiques afin d'anticiper et d'éviter toute contamination durant les stades sensibles.

#### BLACK-ROT

#### OIDIUM

Renforcer la surveillance sur les parcelles à historique

#### Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

## MÉTÉO

### •Prévisions du 14 juin au 19 juin 2017 (Source Météo France)

	Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17	Dim 18	Lun 19
Températures	20-36	20-29	17-30	16-32	17-33	20-34
Tendances						

#### Directeur de publication :

Denis CARETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN CX  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

#### Comité de validation :

Chambre d'agriculture de  
l'Aveyron, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, Unicor cave de  
Valady



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

## STADES PHENOLOGIQUES

	Gamay	Chenin	Fer
Marcillac			19-25
Entraygues, Estaing Millau		25 sur les vignes non gelées 17 sur les vignes gelées	

#### Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

Stade 17 : boutons floraux séparés  
Stade 19 : début floraison  
Stade 23 : Pleine floraison – 50 % chute des capuchons  
Stade 24 : 50 – 80 % de floraison  
Stade 25 : Fin de floraison

# MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

## • Situation au vignoble :

On ne signale aucune évolution depuis la semaine dernière.

## • Données de la modélisation

✗ **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Bruéjous-Balsac, Compeyre, Entraygues, Marcillac ; et de la station météo fixe : Valady

### Situation de J-7 à J :

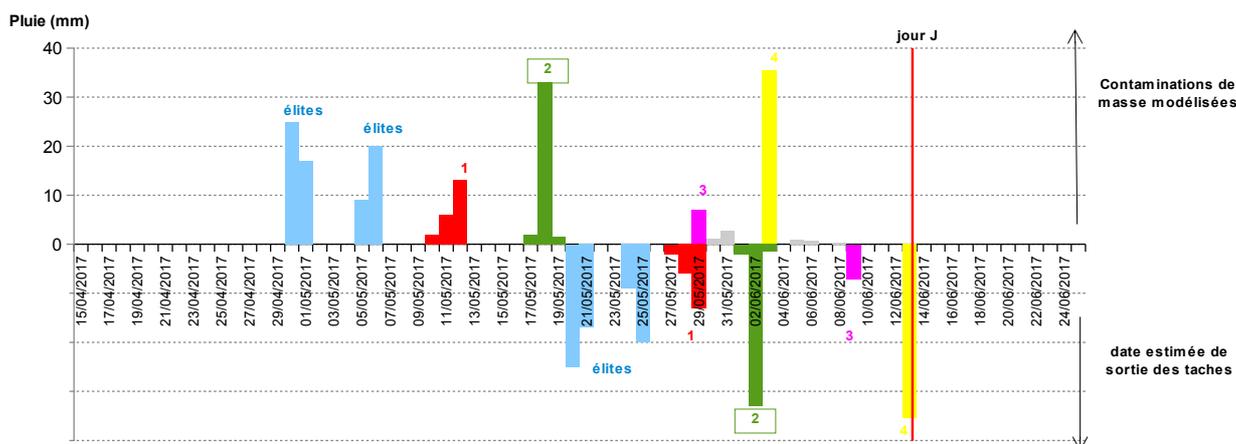
La pression est, à ce jour, faible sur les secteurs de Compeyre et Entraygues et Balsac ; elle est moyenne sur le secteur de Marcillac et de Valady. Les pluies de la semaine dernière n'ont pas été suffisantes pour engendrer des contaminations de masse.

### Simulation de J à J+10 :

En l'absence de passage pluvieux annoncé, la pression va poursuivre sa baisse et devrait devenir faible sur toute la zone.

Néanmoins, sur les secteurs de Balsac, Marcillac et Valady, 4 mm suffiront toujours à engendrer des nouvelles contaminations de masse. Ces contaminations pourront être de forte intensité. Sur les secteurs de Compeyre et Entraygues, il faudra plus de 20 mm en une fois pour engendrer des contaminations de masse.

**Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 12/06/2017 pour la zone Aveyron**



### Synthèse réalisée à partir des données de Potentiel Système et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques

La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante

numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

**Évaluation du risque** : La pression est en baisse. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques pour anticiper un risque de contamination qui pourrait être préjudiciable sur un stade sensible de la vigne.

**Mesures prophylactiques** : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Sur Marcillac et Entraygues, la contamination du 18 mai est visible mais les taches restent éparses. Aucune nouvelle tache n'est recensée sur Estaing.

**Évaluation du risque :** La pression semble bien contenue. Mais il ne faut pas négliger le risque de contamination d'autant que les grappes sont dans une phase de grande réceptivité (de la floraison et jusqu'à la nouaison).

## OÏDIUM (*Uncinula necator*)

### • Situation au vignoble :

Sur le témoin de Valady où un drapeau avait été observé, l'oïdium a progressé sur les pieds autour. Ailleurs aucun symptôme n'est signalé.

**Évaluation du risque :** La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est atteinte, elle perdure jusqu'au stade « fermeture de la grappe ». Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'oïdium (humidité matinale et chaleur de l'après-midi).

## CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

### • Éléments de biologie

Les femelles hivernantes regagnent la vigne pour pondre et donner une première génération printanière, généralement peu impactante.

Ce sont les populations larvaires de la génération estivale, apparaissant le plus souvent courant juin, qui peuvent générer les symptômes de grillure se développant en cas de forte infestation.



Cicadelle verte : Adulte (en haut)  
1<sup>er</sup> stade larvaire (en bas)  
Photos IFV



### • Situation au vignoble

Les premières larves sont observées. Aucun dépassement de seuil n'est observé.

**Évaluation du risque :** Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel :** la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

**Seuil de nuisibilité (printemps) :** 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

**Mesures prophylactiques :** L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• **Situation au vignoble :** Les toutes premières éclosions ont été repérées autour du 22 mai sur quelques parcelles de la zone Marcillac. Ces informations confirment le décalage habituellement observé entre les vignobles de l'Aveyron et les vignobles plus au sud de la région.

**Évaluation du risque** : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Vous trouverez en annexe de ce bulletin un extrait du communiqué régional indiquant les dates d'interventions selon le statut de chaque commune. Le texte complet du communiqué est disponible à l'adresse suivante : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2017\\_avis\\_traitement\\_fd\\_complet\\_cle4a3695.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2017_avis_traitement_fd_complet_cle4a3695.pdf)

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 22 juin au 5 juillet 2017**

## AUTRES OBSERVATIONS

---

**Auxiliaires** : : typhlodromes, forficules et syrphes



Syrphes butinant les fleurs de vigne photo CA81

**Ravageurs** : des glomérules avec présence de la larve d'eudémis sont observés à Marcillac.



Glomérule photo CA81

***Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 20 juin 2017***

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.